



l'Arçonnéen

«L'or du soleil en janvier est l'or que l'on doit envier »

Le mot du Maire

Vous trouverez dans ce numéro le discours prononcé lors de la cérémonie des vœux du 11 janvier dernier. Il retrace les événements marquants de l'année 2019. Comme vous pourrez le constater deux chantiers, programmés au cours de l'année écoulée ne seront réalisés qu'en 2020 pour des raisons de calendrier.

Je vous souhaite à tous, au nom du conseil municipal, une très bonne année 2020 pour vous et vos proches, beaucoup de bonheur, une bonne santé et la réussite dans vos projets. Que 2020 vous apporte plein de belles choses.

Bonne lecture.

MANIFESTATIONS A ARÇONNAY :

Janvier

- 26- Galette de la FNACA
- 27-Bal Génération mouvement

Février

- 15 – Brevet cyclo
- 24- Bal Génération Mouvement

Mars

- 14 – Brevet Cyclo
- 15- 1^{er} tour Elections Municipales
- 19- Cérémonie FNACA
- 21- Brevet cyclo
- 22-2^{ème} tour Elections Municipales
- 23- Bal Génération Mouvement

- 28 et 29- Expo mosaïque et cartonnage

Avril

- 13- Chasse aux œufs Comité des fêtes
- 26-- Cérémonie FNACA
- 27- Bal Génération Mouvement

Mai

- 8- Cérémonie FNACA

JUIN

- 14- Vide grenier Comité des fêtes

22 février de 10h à 11h30- Atelier cosmétique gratuit organisé par la CUA. 15 places. Inscription obligatoire au 02 33 31 26 30

Elections Municipales

Les inscriptions sur la liste électorale sont possibles jusqu'au 07 février 2020.



ETAT-CIVIL

Naissances :

MARSAC Naëlle Augustine Odette	18 septembre 2019
GRIPON Garance Chantal Dominique	20 octobre 2019
MOUSSAOUI Mirass	31 Décembre 2019
PEPHILY Marley Lenny Alexis	10 Janvier 2020

Pacs :

DEFAY William	
ROBERT Jennifer Georgina Claudette	26 Septembre 2019

Mariages

MARTIN Tangi	
LOUIS Morgane Paule Marie	12 octobre 2019

Décès :

PANCHOUT Alice veuve GALPIN	29 Septembre 2019
MORINEAU André Marie François	29 septembre 2019
TOURNELLE Gilbert Paul Albert	24 décembre 2019
BOURON Michel Prosper	24 décembre 2019
THIERRY Jacky Roger	08 Janvier 2020



N° 40
01/2020

MAIRIE • 7, rue des Sorbiers • ☎ 02 33 31 26 30 • fax 02 33 29 54 52

mairie@ville-arconnay.fr • Direction de la publication : Denis LAUNAY / Nadine KIERS-PERRAULT

Fabrice CHOMARD / Jacqueline ZEPHIR / Catherine GOUPIL / Martine CHAPPELLIERE / Jessy COCHEREL

Horaire d'ouverture de la Mairie : Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 15h à 17h45



PRESERVATION DE NOTRE PATRIMOINE BATI

A proximité du Golf d'Arçonnay, les toitures des divers bâtiments nécessitaient une profonde rénovation. Lors du mandant précédent, une première toiture avait été remplacée (bâtiment utilisé par le golf notamment). Au cours de celui-ci, en 2016, c'est la toiture de la salle du Maleffre qui a été remplacée par l'entreprise L'HUISSIER. Au dernier trimestre 2019, l'entreprise BRETON a procédé au remplacement de la partie la plus détériorée de la toiture de la longère. Cette opération a fait l'objet d'une demande de subvention au titre du patrimoine rural non protégé auprès du Conseil Départemental de la Sarthe. Cette rénovation devenait urgente car, avant les travaux, les eaux de pluie s'infiltraient à l'intérieur. Sans cette intervention le bâtiment se serait dégradé au niveau des murs et c'est la solidité de l'ensemble qui aurait été compromise.

La partie restante peut encore attendre quelques années avant d'être rénovée. Il faudra, alors tenir compte de la présence d'ardoises contenant des fibres d'amiante.



UN PREAU D'ECOLE DURABLE

Prochainement, lors de vacances scolaires de février, le remplacement de la couverture du préau de l'école va débuter. Les travaux de désamiantage et de pose d'une couverture en « bac acier » pourront s'effectuer sans gêne ou risque d'accident pour les élèves et les enseignants. Ce préau sera recouvert de 108 panneaux photovoltaïques. Selon les prévisions, la production d'électricité permettra à la fois de rembourser totalement le coût des travaux et d'économiser l'équivalent de 92 000 Kg de CO² (0.09KG CO² par KWh électrique selon la norme européenne) sur le cycle de vie attendu du matériel installé.

L'adjoint aux bâtiments : Laurent NOE

Plusieurs chantiers routiers sont en attente de démarrage au cours des prochains mois, L'aménagement de la rue de Bérus et de l'entrée du Parc du Gué de Gesnes jusqu'au chemin de la Moinerie. La réfection de la chaussée s'accompagnera de la pose de filets de protection le long du Golf, la réalisation d'un itinéraire doux le long du Golf ainsi que de l'enfouissement d'une partie des réseaux.

Le remplacement du pont de la Saunerie, qui s'est en partie effondré lors des dernières crues sera effectué.

Les travaux sur la route du Mans, entre les feux tricolores et le rond-point des Portes du Maine (ex rond-point Mac Do) se poursuivront.

La mairie a reçu ces derniers mois plusieurs alertes, émanant d'Arçonnéens, et relatives à des stationnements de véhicules en des endroits inappropriés. Aussi il nous a paru nécessaire de rappeler quelques règles dont le respect est indispensable pour garantir la sécurité des usagers de la route et des trottoirs.

1. Aucun véhicule ne doit être stationné devant les portes du groupe scolaire, cet espace doit demeurer libre afin de permettre l'accès du site aux véhicules de secours,
2. Seuls les véhicules disposant de la vignette « personnes handicapées » sont habilités à se stationner sur les places réservées à cet effet,
3. Les trottoirs sont réservés exclusivement à la circulation des piétons, le stationnement y est donc interdit,
4. Les véhicules doivent se stationner en amont d'une intersection de manière à ne pas gêner la visibilité des véhicules qui s'y engagent.

Un minimum d'attention pour la sécurité de tous, nous pouvons tous le faire.

La commune est en cours d'acquisition d'un radar pédagogique qui sera déployé sur la commune. Cet appareil, qui ne flashera pas, donc non coercitif, permettra ainsi à chaque usager d'étalonner la vitesse de son véhicule. Il doit donc être considéré comme un outil d'aide à la conduite.

L'adjoint à la voirie : Frédéric SCORNET

LA VIE DE NOTRE COMMUNE

LE COMITE DES FETES



Le comité des fêtes a connu de nombreux bouleversements ces dernières années. Depuis le 25 octobre 2019, suite à l'assemblée extraordinaire, un nouveau bureau est en place.

Il est désormais composé de :

- ✓ Jessy Cocherel au poste de Président.
- ✓ Isabelle Delaunay : Vice Présidente.
- ✓ Laurence Edon : Trésorière.
- ✓ Andy Perronis : Trésorier adjoint.
- ✓ Audrey Cocherel : Secrétaire
- ✓ Laurence Préatoni : Secrétaire adjointe.

Les membres : Aurélie Edon, Christiane Bois, Dominique Pesez, Anita Beauclair-Allidier, Françoise Allidier-Beauclair, Michel Fornet ..

Avec la bonne volonté de chacun, le Comité des Fêtes pourra reprendre de l'essor au cours des années à venir. Toute aide ponctuelle sera la bienvenue.

Venez rejoindre la nouvelle équipe !

Renseignements auprès du président au 06 46 70 09 25.

A vos agendas pour 2020

- ❖ Lundi 13 avril : Chasse aux œufs, rendez vous à 14h30
- ❖ Dimanche 14 juin : Vide grenier avec buvette et restauration.
- ❖ Samedi 3 octobre : Soirée théâtre.
- ❖ Samedi 14 novembre : Repas des séniors.
- ❖ Dimanche 22 novembre : Loto.
- ❖ Vendredi 18 décembre : Noël de la commune.

LE NOEL DE LA COMMUNE



Le père Noël a fait la joie des enfants en venant à leur rencontre le 20 décembre. A la suite du spectacle, offert par la municipalité, le comité des fêtes a distribué bonbons et boissons. Pendant ce temps, l'homme en rouge et blanc posait avec petits et grands pour la photo souvenir.

DEUX EMPLOYES A L'HONNEUR



Le 27 septembre 2019, les salariés de la Mairie et le conseil municipal étaient réunis pour la remise de la médaille vermeil du travail à Mr Yves PLET et le départ en retraite de Christine LEVEILLE. Ambiance festive grâce à la participation du « Jazz Band » d'Arçonnay, dont fait partie Mme LEVEILLE.

L'EXPOSITION DE PEINTURE



Les 9 et 10 novembre derniers, les artistes s'étaient réunis pour l'exposition annuelle de « Art çonnay ». Plus de 200 tableaux y étaient présentés. 16 peintres amateurs ont rencontré le public. Les invités d'honneur, Michel CHANTELOUP peintre et calligraphe et Charles RUEL aquarelliste, ont exposé et animé ces 2 jours, en pratiquant leur art devant les visiteurs.

LE 11 NOVEMBRE 2019



Après la messe à Bérus, à Arçonnay en présence des Anciens Combattants, porte-drapeaux et élus locaux, le 11 novembre a été le moment d'honorer le devoir mémoriel. « La Nation se souvient de ceux qui se sont battus pour elle, inlassablement, les Français sont fidèles à cet anniversaire » telles sont les paroles prononcées par Mr Le Maire pour débiter son discours.

LE MARCHE DE NOEL DE L'ECOLE



« Récré-ations » organisait le 8 décembre son marché de Noël. On pouvait y découvrir, marchands artisans, activités pour les enfants et restauration sur place. Les enfants de l'école ont participé en proposant leurs créations à la vente afin d'aider au financement de la classe de neige dont le départ s'est effectué ce dimanche 12 janvier 2020.

LE REPAS DES SENIORS



Comme chaque année, la municipalité a invité les séniors de la commune à partager le repas champêtre. Ils étaient près de 140 convives à répondre présents. Les 2 Doyens du jour : Hélène MORIN, 94 ans et Bernard SOREAU, 92 ans ont été honorés.

« GENERATIONS MOUVEMENT »



94 personnes ont participé, le 12 octobre dernier au repas de fin d'année de « Générations Mouvement ». Le magicien « Zicavent » a permis à l'assemblée de passer un très bon moment. Le 14 janvier 2020 avait lieu l'assemblée générale, suivie de la traditionnelle galette des rois. Le président a présenté le bilan moral et le trésorier son bilan financier. A l'issue de ce moment convivial, Mme MESNEL, ayant récemment quitté notre commune, a reçu de la part du club, tous les remerciements pour le travail effectué pendant plus de 20 ans.

« ARCONNAY CYCLO »



L'association, « cyclo sport cyclotourisme » affiche une bonne santé. 26 licenciés, les kms ne font pas peur. Au cours de la saison écoulée, les cyclas du club ont totalisé 634 brevets, soit 29826 kms. 5 brevets ont été organisés, représentant 756 participants.

LE CLUB DE PETANQUE



Le 7 septembre 2019, le club organisait son 7eme tournoi. 44 joueurs y ont participé. Ils ont disputé 4 parties à la mêlée au boulo-drome d'Arçonnay. Bravo à Dominique Pesez (Arçonnéen) qui a remporté ce tournoi.

« LE JUDO CLUB »



Après un cours collectif le 13 décembre dernier où petits et grands étaient réunis sur le tatami pour échanger, le père Noël a fait son apparition pour remettre des friandises bien méritées.

En effet, le début de saison a été riche en travail de la part de tous. Le 27 octobre, après beaucoup d'efforts, Les judokas ont pu féliciter Morgane Fereol, double médaillée mondiale au championnat du monde junior à Marrakech.

Le 17 novembre se tenait le tournoi annuel à Bagnole de l'Orne. Le 11 novembre au tournoi de Fresnay Sur Sarthe, le club se classe 2^e. Le 24 novembre, tournoi national excellence à Forges Les Eaux.

Le 30 novembre, une médaille d'or et une de bronze pour les grands, le 1^{er} décembre, ce fut le tour des benjamins de glaner des médailles.

Le 8 décembre, 3 jeunes du club reviennent parés d'or au tournoi de Sées. Le 4 janvier 2020, beau début d'année avec 2 médailles d'or et une d'argent. Les 11 et 12 janvier, plusieurs rendez-vous avant un repos mérité. Le 18 janvier, Nolan rentre paré d'or.

LE CLUB DE TENNIS



L'assemblée générale s'est tenue le 6 décembre dernier.

La composition du bureau reste inchangée :

- ✓ Présidente : Anita Esnault
- ✓ Vice Président : Jacky Fourny
- ✓ Trésorier : Alain Garcia
- ✓ Secrétaire : Pierre Renout

Membres : Madeleine Bouvier, Ludmilla Esnault, Michel Roussel.

LE TENNIS DE TABLE



Les enfants de l'école du « tennis de table » se sont affrontés lors du très attendu tournoi de Noël, le 18 décembre 2019. Ils ont pu montrer le travail effectué par l'entraîneur départemental, Jason, mais aussi par les bénévoles : Georges, Gérard, Sylvain et Jean Marc. Tout le monde est reparti avec un cadeau et le sourire.

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Comme chaque année, lors de cette cérémonie des vœux, je vais retracer les principaux faits marquants de l'année écoulée, et vous présenter les principaux chantiers qui s'ouvriront au cours de l'année 2020.

Le montant des investissements inscrits au budget au titre de l'année 2019 était de 1,3M€ auquel il convient de rajouter les remboursements d'emprunts pour un montant global de 153m€ dont 97m€ au titre du budget communal et 56 m€ au titre du budget du lotissement.

LOTISSEMENT PLAINE DU LONGUET ET DE LA METAIRIE

Les travaux de finition du lotissement de la plaine du Longuet et de la Métairie ont été totalement terminés en 2018. Seuls, désormais y seront réalisés des travaux d'entretien courant. Le montant global des travaux approchait les 2M€. A ce jour, l'encours de la dette est légèrement inférieur à 200m€. Les emprunts seront totalement remboursés en 2025. Les annuités sont, pour le moment largement couvertes par les ventes de parcelles. Six ont été vendues en 2017, cinq en 2018 et six en 2019. Il reste 19 terrains à vendre sur un total de 89 parcelles. Merci aux familles qui font le choix de s'installer sur notre commune dans un cadre de vie de qualité.

TRAVAUX DE VOIRIE

L'enveloppe prévue au budget voirie était un peu supérieure à 810m€ TTC. Les travaux ont été scindés en deux tranches.

La première tranche d'un montant global de près de 400m€ TTC concernait la création d'un assainissement pluvial rue Etienne Dolet, la réfection totale de la bande de roulement rue Paul Scarron et enfin la création de trottoirs et la réfection totale de la rue du Haut-Eclair. En réponse à l'appel d'offres lancé en mars 2019, ces travaux ont été confiés aux entreprises COLAS, JULIEN & LEGAULT et TRACAGE SERVICE par délibération du 1er avril 2019. Ils se sont achevés mi-décembre. Quelques finitions sont encore attendues autour du nouveau rond-point rue d'Alençon et sur les plateformes permettant de sécuriser les passages piétons.

TRACAGE SERVICE interviendra dès lors que les conditions météorologiques seront redevenues favorables. Ce chantier était piloté par le cabinet INGERIF, sous l'égide de M. Horpin.

La seconde tranche a fait l'objet d'un appel d'offres en novembre seulement. Les entreprises ont été choisies lors du conseil municipal du 16 décembre avec un démarrage des travaux prévu pour fin janvier 2020. Le coût global de ce nouveau chantier est de 456m€ TTC. Les travaux seront réalisés par les mêmes entreprises que pour la première tranche c'est-à-dire COLAS, JULIEN & LEGAULT et TRACAGE SERVICE. On y retrouvera également M. Horpin aux commandes. Ces travaux seront localisés route de Bérus et consisteront en la sécurisation de la seconde sortie du lotissement de la Plaine du Longuet et de la Métairie, du carrefour avec la rue de la Thibaudière et la création d'un chemin piétonnier le long du terrain de golf allant jusqu'au Chemin de la Moinerie. La pose de filets de protection, en accord avec les riverains et les gestionnaires du golf, permettra également de renforcer la sécurité du lotissement.

TRAVAUX REALISES PAR LA CUA

Il s'agit essentiellement de travaux de voirie avec la création d'un terre-plein central permettant une sortie sécurisée sur la RD338 au niveau du rond-point des Portes du Maine. Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un projet urbain de partenariat avec les promoteurs qui ont installé Burger King et But. Ils sont financés à hauteur de 70% par lesdits promoteurs et le solde l'est par la CUA.

Dans la foulée, la CUA remplacera le carrefour à feux par un giratoire. Ces travaux devraient commencer début mars par le remplacement de canalisations par le syndicat d'eau de Champfleur-Gesnes puis la CUA prendra le relais dès le mois d'avril. Actuellement la CUA réalise, à ma demande, l'enfouissement des réseaux toujours sur la RD338 et dans le cadre de l'amélioration des entrées de ville dont elle détient la compétence. J'ai aussi demandé que soit pris en compte notre souhait de voir très rapidement l'aménagement d'une piste cyclable sécurisée le long de cet axe très fréquenté par les cyclistes et les piétons.

Quant aux travaux relatifs à la construction de la déchetterie, ils devraient commencer fin janvier si la météo le permet.

BATIMENTS COMMUNAUX

Pour les bâtiments communaux plusieurs programmes ont été réalisés ou décidés.

En début d'année 2019, l'informatisation des 4 classes de l'école primaire a été menée à son terme pour un coût de plus de 21m€ TTC. Cette informatisation s'inscrit dans le cadre d'un programme de l'Education Nationale appelé Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité. L'utilisation des tableaux numériques donne entière satisfaction aux enseignants et aux élèves. D'autres travaux ont été réalisés notamment à l'école maternelle ; remplacement de la chaudière, réfection des chéneaux et remplacement du revêtement de sol dans 2 classes pour un coût global de 30m€ TTC environ.

Par ailleurs, la réfection totale de la toiture du préau qui sera intégralement recouverte de panneaux photovoltaïques est programmée, pour des raisons de calendrier, pendant les vacances de février et de Pâques à venir. Cinq entreprises avaient répondu à l'appel d'offres. C'est finalement l'entreprise SOLESENS qui a été retenue. Nous la connaissons bien puisque c'est elle qui avait installé les panneaux photovoltaïques sur la toiture du service JEUNESSE. Le coût global du marché est de 79m€ TTC.

A la ferme du Petit Maleffre, la toiture de la longère a été remplacée sur une partie du bâtiment seulement. Le remplacement de la seconde partie, en moins mauvais état, devra être envisagé ultérieurement. Suite à l'appel d'offres, ce chantier a été mené au cours de l'automne par l'entreprise BRETON pour un coût de 40m€ TTC.

Et puis bien sûr, le projet d'aménagement d'une nouvelle mairie dans la maison d'habitation située juste à côté du service Jeunesse avance. Une extension accueillera la salle des mariages et la salle du conseil. Pour mémoire, ce projet avait fait l'objet d'un appel d'offres avant l'été 2019. 20 dossiers avaient été retirés et finalement 11 candidats s'étaient positionnés. 4 d'entre eux ont été auditionnés et c'est le cabinet BEE Architecture, basé à CHEMILLE dans le Maine et Loire, qui a été retenu. Pour ce faire, nous avons reçu l'aide du CAUE de la Sarthe. Le projet avance bien puisqu'il sera procédé très prochainement à la validation de l'APD, Avant-Projet Définitif. Ensuite, interviendra l'appel d'offres pour le choix des entreprises à retenir. La réflexion sur cet aménagement a été menée bien sûr au sein de la commission des BATIMENTS élargie à l'ensemble des membres du Conseil municipal et du personnel des services administratifs. Car ce sont bien ces derniers qui seront, en final, les utilisateurs de ces locaux. L'objectif est bien de réaliser, comme la loi y oblige les collectivités, des locaux économes en énergie.

Ce sera le cas puisque, dès les premières esquisses, la dimension environnementale a été prise en compte. En effet, lors de l'aménagement du service JEUNESSE, il avait été réalisé, rappelez-vous, 11 forages à une profondeur de 110m afin de chauffer les locaux grâce à la géothermie. A l'époque, le dispositif avait été volontairement surdimensionné en vue de la réhabilitation de la maison d'habitation qui deviendra mairie. De plus, les matériaux seront biosourcés et le toit de l'extension accueillera aussi des panneaux photovoltaïques. L'addition de toutes ces contraintes techniques fait que ces locaux seront à énergie positive.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Comme chaque année, des mouvements interviennent sur le plan économique.

C'est ainsi que nous devons déplorer la fermeture, fin novembre, de M. BRICOLAGE. Fort heureusement, les effectifs ont été affectés en totalité sur le site de Condé-sur-Sarthe. Et nous venons de l'apprendre, l'enseigne C&A fermera ses portes fin mars. Nul doute que de nouvelles enseignes viendront s'installer rapidement dans ces locaux stratégiquement bien placés. Nous avons tous été surpris également par la disparition de l'enseigne LA FARFOUINE immédiatement remplacée par MAXI ZOO, spécialiste des animaux de compagnie, qui a ouvert ses portes début novembre alors que l'un de ses concurrents s'était déjà installé à quelques mètres en juin dernier. Il s'agit de JMT Alimentation Animale.

Sur la ZAC du Chêne, deux enseignes ont également ouvert leurs portes en fin d'année 2019. Il s'agit de DEKRA, spécialisée dans le contrôle technique automobile et de EASY PNEUS, spécialisée dans le montage de pneus. Enfin, notre feuillet local a pris fin, en septembre dernier, avec l'ouverture de BURGER KING et celle programmée pour la fin du premier trimestre 2020 de BUT. Je sais aussi que d'autres projets, d'envergure, pointent leur nez sur ce même secteur. En tout premier lieu, nous devrions voir disparaître la ruine située à côté de DECATHLON dans les tout prochains jours.

Merci à tous ces acteurs économiques d'avoir choisi de s'installer et de faire vivre Arçonnay. Ils sont les bienvenus.

CUA : PROJET TERRITOIRE PLU

L'an dernier, ici même, je vous informais que la CUA devait clore deux projets d'envergure. Il s'agissait du PROJET DE TERRITOIRE et de la validation du PLU Intercommunal.

Le PROJET DE TERRITOIRE a été validé, à l'unanimité, le 28 mars dernier par le conseil communautaire. CUA le mag en a fait un large écho dans son numéro 3. Ce projet a été élaboré de manière participative et a écrit la feuille de route de la CUA pour les 6 à 12 prochaines années organisées autour de 6 transitions : démographique, économique, environnementale, identitaire, sociale et territoriale. 15 objectifs sont déclinés en 50 actions qui pourront être menées à court, moyen ou long terme.

Le PLU Intercommunal sera validé avant la fin du mandat, début 2020 donc. L'enquête publique s'est déroulée pendant un mois sur octobre et novembre derniers. Ses conclusions ne sont pas encore connues. La mise en œuvre du PLU Intercommunal rendra, de facto, caducs les PLU, POS ou cartes communales existants.

TRANSPORTS URBAINS

En septembre 2018 et pour répondre à une demande de plus en plus forte, une expérimentation de renforcement de la ligne de bus ALTO N°1 était lancée avec la mise en place d'une fréquence de passages d'un bus toutes les 20 minutes sans changement de parcours.

En juin 2019, une nouvelle réunion publique était organisée en présence de Francis Aivar, Vice-président en charge des transports urbains de la CUA et de M. Morvillez, Directeur de ALTO afin de faire le point sur cette année expérimentale. Il en résulte que cette nouvelle offre correspondait bien à l'attente des usagers notamment les scolaires pour lesquels les horaires ont été adaptés dans la mesure du possible pour faciliter leur accès aux établissements scolaires de l'agglomération. Or, pour diverses raisons, le parcours a été modifié depuis début novembre et passe désormais par la rue de Fonderies. Ce nouveau parcours semble donner satisfaction. Un terminus provisoire avait été installé sur l'esplanade où se tient la fête de printemps. En cas de validation définitive, dans les tout prochains jours, de ce nouveau parcours, le terminus actuel serait déplacé Allée François Louveau où un nouvel aménagement serait réalisé par la CUA.

Je vous informe également que le problème financier soulevé l'an passé a été partiellement résolu. Souvenez-vous, la voirie empruntée par les bus devient voirie d'intérêt communautaire. Précédemment, la commune d'Arçonnay aurait dû s'acquitter, en quelque sorte, "d'un droit de passage" annuel de près de 40m€ auprès de la CUA. Aussi, la requête que j'avais déposée auprès de la CUA afin que la clé de répartition soit revue a permis de ramener notre contribution à un peu moins de 8m€ par an. Bien que cela soit désormais acceptable, j'estime cependant que nous ne devrions rien financer. Pour ce faire, il faudrait revoir purement et simplement la notion de voirie communautaire.

GROUPE SCOLAIRE

Lors de la rentrée scolaire, en septembre 2019, nous avons enregistré avec satisfaction une hausse de l'effectif passant de 145 à 152 élèves.

Comme il y a 3 ans, la collectivité apportera son aide financière dans l'organisation de la classe de neige dont le départ est prévu pour demain. Cela concerne les classes de CE2 de Mme Dubois, de CM1 de Mme Blin et de CM2 de Mme Manoury. Souhaitons-leur un bon séjour et que tous reviennent avec pleins de beaux souvenirs.

GENDARMERIE

Comme vous avez pu le voir dans la presse locale début octobre 2019, nous, les maires de Saint-Paterne/Le Chevain, Champfleur et Arçonnay avons organisé une conférence de presse pour dire notre total désaccord avec une décision prise par la gendarmerie de regrouper ses services à Fresnay-sur-Sarthe et par conséquent de voir la caserne d'Oiseau-le-Petit fermer ses portes en 2023/2024.

L'avocat que nous avons chargé de défendre les intérêts de la population du Nord Sarthe, pas seulement de nos communes donc, vient de nous faire savoir qu'il n'y a pas de recours possible auprès d'un tribunal car il s'agit d'une mesure de réorganisation interne aux services de la gendarmerie. Et pourtant de très nombreuses démarches ont été entreprises lorsque nous avons découvert, par hasard sur internet, un compte rendu de la communauté de communes voisine informant de la modification du projet et la demande de la gendarmerie de choisir une localisation. Nous n'avions pas été informés de ce changement alors que, avec mes Adjointes, nous avons rencontré le Colonel commandant le groupement de gendarmerie de la Sarthe quelques jours auparavant. Surprenant non.

Notre courrier au Directeur Général de la Gendarmerie, nos rencontres avec le Général commandant la Région de Gendarmerie des Pays de la Loire et le Colonel représentant le département de la Sarthe, avec le Préfet de la Sarthe et plus tardivement, la Préfète de l'Orne, notre visite au ministère de l'Intérieur et nos entretiens avec le cabinet de la Ministre de la Cohésion Territoriale et même notre démarche auprès du Premier Ministre n'ont pas changé la donne. Ce dernier nous indiquant même que ce dossier avait fait l'objet d'une large concertation préalable des élus et des autorités administratives et judiciaires locales. Nous nous inscrivons en faux contre cette affirmation car nous n'avons jamais été sollicités pour donner notre avis sur cette réorganisation, ni d'ailleurs, la CUA. Nous avons encore d'autres voies de recours que nous exploiterons très prochainement. En tout cas, notre démarche se situe également sur l'aspect aménagement du territoire car, en effet, comment peut-on admettre qu'avec la construction d'une nouvelle gendarmerie à Fresnay-sur-Sarthe, on se retrouve avec 4 implantations dans un cercle d'un rayon de 12km seulement alors que le Nord-Sarthe se retrouverait totalement vierge d'implantation. Non décidément nous ne pouvons admettre cela.

PERSONNEL

Au niveau des effectifs communaux de nombreux changements sont intervenus ou vont intervenir dans les tout prochains jours. En effet, comme vous avez pu le remarquer, notre DGS a quitté prématurément ses fonctions le 1er septembre dernier en raison de trop nombreux désaccords et d'une qualité de travail qui s'était fortement dégradée au fil du temps. A ce jour malgré le lancement de 4 procédures de recrutement, nous n'avons toujours pas trouvé son remplaçant. Christine Léveillé a pris une retraite bien méritée le 1er septembre. Un pot de départ lui a été offert fin septembre au cours duquel Yves Plet a reçu une médaille de travail pour ses 30 ans de services au sein de la collectivité. Stéphanie Ledouble, que vous connaissez tous très bien, va nous quitter, avec beaucoup de regrets, fin janvier pour aller prendre le poste de DGS à la Mairie de Saint-Pierre-des-Nids. Là aussi, pour le moment, nous n'avons pas trouvé de remplaçant. Yves Plet prendra sa retraite fin janvier également. Au cours du pot de départ qui leur sera offert Bénédicte Chemin recevra une médaille du travail pour ses 30 ans passés au sein de notre collectivité. Qu'ils soient remerciés pour la qualité des missions qu'ils ont accomplies pour la collectivité.

Je souhaite étendre mes remerciements les plus chaleureux à l'ensemble du personnel communal qui œuvre chaque jour à nos côtés, élus ou usagers. Je sais que ce début d'année sera particulièrement délicat pour le service administratif tant que les recrutements ne seront pas effectifs. Mais je sais aussi que Sylvie et Christèle, aidées périodiquement par Lorène, feront leur maximum pour vous rendre le service que vous attendez. Aussi, je demande, par avance, un peu d'indulgence aux usagers de nos services.

Je voudrais également adresser un grand merci aux Présidentes et Présidents des associations pour l'animation de la commune par l'organisation de diverses manifestations.

Et là, je voudrais plus particulièrement remercier Jessy Cocherel et sa nouvelle équipe pour avoir bien voulu reprendre l'activité du Comité des Fêtes. Un programme d'activités pour l'année 2020 a été établi. Nul doute que les Arçonnéens sauront répondre présents dans le cadre des différentes manifestations organisées. Merci encore pour leur dévouement mais il faut que de nouveaux bénévoles viennent compléter l'équipe actuelle nouvellement mise en place.

Il convient d'associer à ces remerciements, le Capitaine SIMON, responsable du centre de secours d'Oisseau le Petit et le Major Michael SERGENT, notre référent auprès de la brigade de gendarmerie d'Oisseau le Petit. Ces remerciements s'adressent également à leurs équipes qui veillent quotidiennement sur notre tranquillité et sécurité. Je tiens à souligner les excellentes relations que vous entretenez avec les élus et la population.

Enfin, je ne terminerai pas mon propos sans formuler mes sincères remerciements aux élus, Adjointes et Conseillers, qui m'accompagnent chaque jour dans la mise en œuvre des décisions prises en conseil municipal. Ils accomplissent un travail remarquable au sein des commissions communales. De Même pour les Arçonnéens qui participent de droit à diverses commissions telles le CCAS, la commission des impôts notamment.